

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU CENTRE DE LOISIRS

Vacances d'été
(du 6 juillet au 28 août 2020 inclus)

.....



Votre enfant va aller au centre de loisirs pendant les vacances d'été ?

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.

Contexte Covid 19 : nombre de places limitées, l'inscription vaut réservation de places.

Quand l'inscrire ?

Du 8 au 22 juin 2020 inclus, date impérative.

Pour quelle période ?

Pour l'ensemble des jours souhaités en juillet et/ou août .

Vous devez remplir un bulletin par enfant et à chaque modification éventuelle. S'il y a des frères ou sœurs à inscrire, merci de compléter un bulletin pour chacun.



MODALITÉS ET RENSEIGNEMENTS

Sur internet :

www.paris.fr/facilfamilles,
en vous connectant avec vos
identifiants.

Sur ce bulletin papier

à remettre au Responsable de l'équipe
d'animation de votre école.

Si vous utilisez un bulletin papier, vous recevrez un SMS de confirmation de votre inscription (merci de nous donner votre numéro de portable).

1. **L'inscription est obligatoire pour venir au centre de loisirs.**
2. **Dans le contexte du Covid 19, le nombre de places par point d'accueil est limité.** Si le centre de loisirs souhaité n'est plus disponible, il vous sera proposé un centre le plus proche possible.
3. **Si votre enfant est inscrit mais qu'il ne vient pas au centre (hors exceptionnellement pour les QF 1 à 3) :**

vous devrez payer la journée, sauf en cas d'absence pour maladie. Pour être remboursé, vous avez 2 mois pour donner le certificat médical de votre enfant :

→ par internet, sur le site www.paris.fr/facilfamilles

→ par courrier à Mission Facil'Familles- **210 quai de Jemmapes - 75010 PARIS**

Attention, vous paierez 30 % plus cher :

→ si votre enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit et qu'il a pu y être accueilli.

→ si votre enfant est inscrit dans un centre mais qu'il va dans un autre.

Numéro de téléphone portable (pour vous appeler en cas d'urgence et pour recevoir la confirmation de l'inscription) :

Responsable légal 1 (père, mère, tuteur) :

Responsable légal 2 (père, mère, tuteur) :

Numéro facil'familles (vous le trouverez en haut à gauche sur votre dernière facture)

.....

Adresse mail :@.....●.....

(pas obligatoire mais vous permet de recevoir des informations sur l'inscription)

Nom, prénom de la personne qui inscrit l'enfant :

(précisez si vous êtes le père, la mère, un autre responsable légal)

.....

J'ai bien lu les informations sur l'inscription en centre de loisirs.

Lu et approuvé, le.... / /

Signature

INSCRIPTION

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT À INSCRIRE :

.....

Né le...../...../.....à.....

Nom de l'école de l'enfant et sa classe (année scolaire 2019/2020) :

.....

Adresse du centre de loisirs que l'enfant souhaite fréquenter :

.....

Centre de loisirs maternel

Centre de loisirs élémentaire



Si nous n'avons plus de place disponible sur celui-ci, un autre centre vous sera attribué.

ATTENTION : Merci de remplir un bulletin par centre et de bien vérifier au préalable ses dates d'ouverture.

CALENDRIER : VACANCES D'ÉTÉ 2020 INSCRIPTION POUR JUILLET ET AOÛT



Nous vous invitons à inscrire votre enfant dès à présent pour l'ensemble de l'été.

Faire une croix les jours où votre enfant viendra au centre.

<input type="checkbox"/> Lundi 06/07	<input type="checkbox"/> Mardi 07/07	<input type="checkbox"/> Mercredi 08/07	<input type="checkbox"/> Jeudi 09/07	<input type="checkbox"/> Vendredi 10/07
--------------------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

<input type="checkbox"/> Lundi 13/07	Mardi 14/07 Férié	<input type="checkbox"/> Mercredi 15/07	<input type="checkbox"/> Jeudi 16/07	<input type="checkbox"/> Vendredi 17/07
--------------------------------------	----------------------	---	--------------------------------------	---

<input type="checkbox"/> Lundi 20/07	<input type="checkbox"/> Mardi 21/07	<input type="checkbox"/> Mercredi 22/07	<input type="checkbox"/> Jeudi 23/07	<input type="checkbox"/> Vendredi 24/07
--------------------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

<input type="checkbox"/> Lundi 27/07	<input type="checkbox"/> Mardi 28/07	<input type="checkbox"/> Mercredi 29/07	<input type="checkbox"/> Jeudi 30/07	<input type="checkbox"/> Vendredi 31/07
--------------------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

<input type="checkbox"/> Lundi 03/08	<input type="checkbox"/> Mardi 04/08	<input type="checkbox"/> Mercredi 05/08	<input type="checkbox"/> Jeudi 06/08	<input type="checkbox"/> Vendredi 07/08
--------------------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

<input type="checkbox"/> Lundi 10/08	<input type="checkbox"/> Mardi 11/08	<input type="checkbox"/> Mercredi 12/08	<input type="checkbox"/> Jeudi 13/08	<input type="checkbox"/> Vendredi 14/08
--------------------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

<input type="checkbox"/> Lundi 17/08	<input type="checkbox"/> Mardi 18/08	<input type="checkbox"/> Mercredi 19/08	<input type="checkbox"/> Jeudi 20/08	<input type="checkbox"/> Vendredi 21/08
--------------------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

<input type="checkbox"/> Lundi 24/08	<input type="checkbox"/> Mardi 25/08	<input type="checkbox"/> Mercredi 26/08	<input type="checkbox"/> Jeudi 27/08	<input type="checkbox"/> Vendredi 28/08
--------------------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

**Les centres de loisirs seront fermés le lundi 31 août,
jour de pré-rentrée des enseignants.**

Vous souhaitez plus d'informations sur cette organisation ? Vous souhaitez de l'aide pour remplir ce bulletin ?



Le responsable de l'équipe d'animation est à votre écoute tous les jours à l'école et tous les mercredis après-midi au centre de loisirs.



Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du **3975** ou de la Circonscription des affaires scolaires de votre arrondissement.

Arrondissement	Téléphone	Arrondissement	Téléphone
1 ^{er} / 2 ^{ème} / 3 ^{ème} / 4 ^{ème}	01 84 82 12 28	11 ^{ème} / 12 ^{ème}	01 86 21 20 44 / 20 45
5 ^{ème} / 13 ^{ème}	01 71 18 74 74 / 74 85	16 ^{ème} / 17 ^{ème}	01 53 05 25 50
6 ^{ème} / 14 ^{ème}	01 40 46 44 44	18 ^{ème}	01 84 82 37 00
7 ^{ème} / 15 ^{ème}	01 71 28 29 24	19 ^{ème}	01 80 05 42 27
8 ^{ème} / 9 ^{ème} / 10 ^{ème}	01 80 05 43 02	20 ^{ème}	01 71 28 78 67

IMPORTANT

Dans le contexte sanitaire actuel, la priorité restant la sécurité et la santé de vos enfants et des personnels, des consignes strictes sont appliquées. Le nombre de places proposées en centre de loisirs s'en trouve limité. C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire, **dès à présent**, sur l'ensemble des jours souhaités pour cet été. Votre inscription vaudra réservation de place.

Attention, si vous souhaitez désinscrire votre enfant, veuillez impérativement le faire avant le 22 juin. Cela permettra de libérer une place dont un autre enfant pourra bénéficier.

N'oubliez pas !

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois au centre de loisirs, vous devez demander la fiche sanitaire (pour informer des vaccins, allergies) auprès du responsable de l'équipe d'animation de votre école. Cette fiche sanitaire doit être complétée et remise au responsable de l'équipe d'animation, dès le premier jour de centre de loisirs.

Certaines informations sont utilisées par nos services informatiques pour gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Ces informations sont communiquées à la Mairie de Paris, la Direction des affaires scolaires, la Sous-direction de la politique éducative, ainsi qu'au Responsable de l'équipe d'animation et la Mission facil/familles.

La loi 2018-493 du 20 juin 2018 a modifié la loi Informatique et Liberté afin de mettre en conformité le droit national avec le cadre juridique européen et permettre la mise en œuvre concrète du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le RGPD vise à renforcer les droits des citoyens et à responsabiliser les organismes traitant des données personnelles.

Le RGPD a redéfini les droits des personnes dont les données personnelles sont traitées : droit à l'information, droit d'accès, droit de rectification et ce par le responsable du traitement ou son représentant. Ces derniers doivent démontrer qu'ils respectent leurs obligations en matière de traitement des données.

L'article 37 du RGPD prévoit la désignation d'un Délégué à la Protection des Données notamment lorsque le traitement est effectué par une autorité publique. Le DPD a pour mission d'informer et de conseiller le responsable de traitement et de veiller à l'application de la loi.

Pour obtenir des informations sur le traitement de vos données personnelles, il convient de contacter la Mission Facil Famille (210 quai de Jemmapes 75010).